

L'INFO DU Lac

Volume 22, No 4

18 juin 2013

Publié par la Municipalité
de Lac-Etchemin et
distribué gratuitement
dans tous les foyers situés
sur le territoire municipal.

Coordonnatrice :
Jacqueline Ouellet

Collaborateurs
Harold Gagnon
Jude Emond
Jacques Gagnon
Jacqueline Ouellet

José Poulin
Sylvain Poulin
Laurent Rheault
Simon Roy
Linda St-Hilaire
Richard Tremblay
et les nombreux
organismes communautaires

Conception et montage :
Jacqueline Ouellet
Carsona inc.

Correcteurs :
Jacqueline Ouellet
Laurent Rheault

Impression :
Carsona inc.

Date de tombée
pour la parution du 18 septembre 2013 :
23 août 2013 à midi

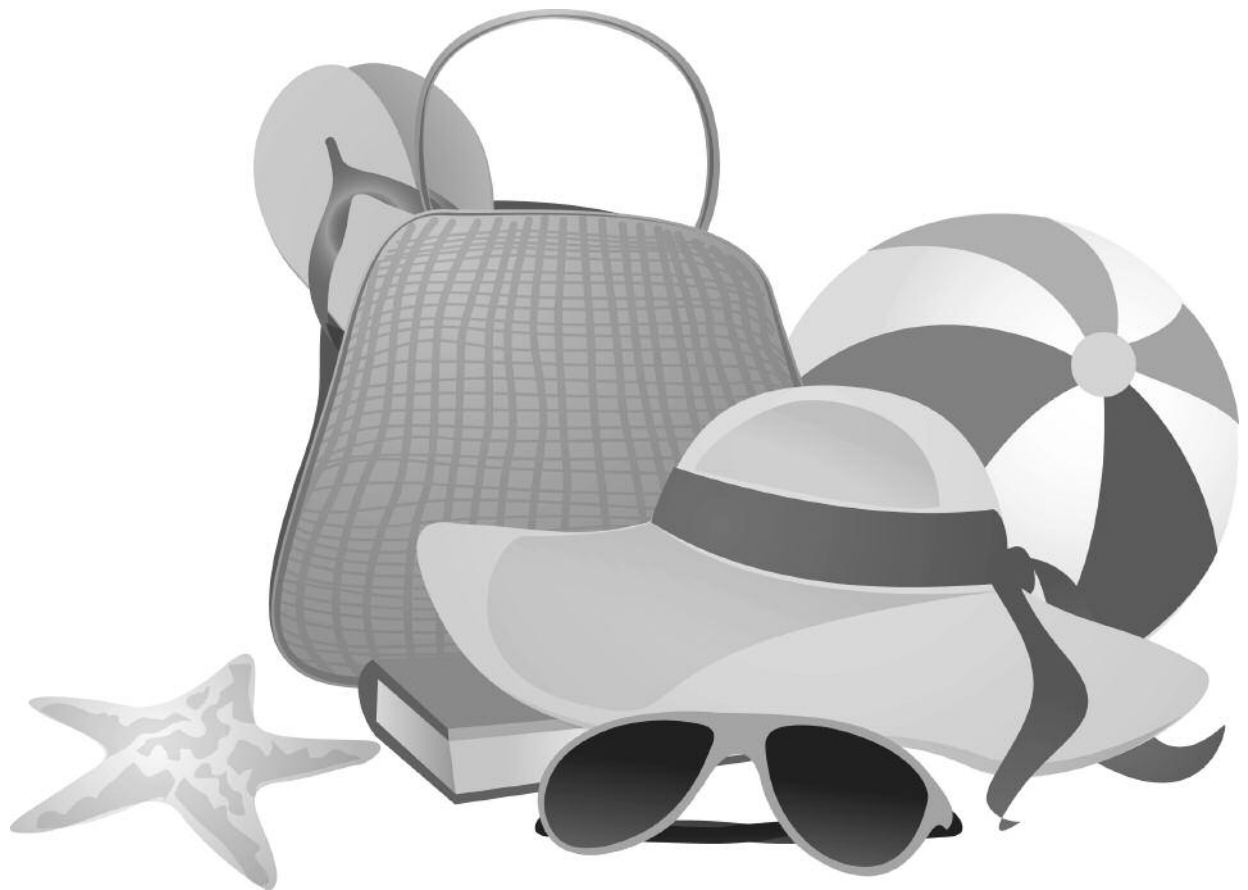


SOMMAIRE

Le mot du maire	p. 3
Le conseil vous informe	p. 3 et 4
Le mot du directeur général	p. 4 et 5
Avis Public	p. 6
Services municipaux	p. 6 à 11
Sécurité publique	p. 11 et 12
Liste des gardien(ne)s	p. 12 à 14
Organismes communautaires	p. 14 à 19
Service des loisirs	p. 19 à 22
Agenda communautaire	p. 23

Bulletin d'informations municipales
DE LAC-ETCHEMIN

Un bel été et de bonnes vacances à toutes et à tous !



**APPEL AUX
ORGANISMES**

Programmation
LOISIRS
annuelle 2013-2014

Date de tombée
pour la parution du
4 septembre 2013 :
22 juillet 2013

Mot du Maire



Nous voici déjà rendu au début de l'été. Ce numéro de l'Info du Lac est le dernier avant la saison estivale, je vous souhaite donc beaucoup de repos accompagné d'un temps chaud et ensoleillé au cours de cette période. L'été annonce la pratique de diverses activités dont, entre autres, la baignade. C'est pourquoi, je rappelle aux propriétaires de piscines de prendre toutes les dispositions nécessaires pour rendre vos installations sécuritaires, surtout pour les jeunes enfants. Il serait malheureux que nous soyons confrontés à un accident de ce type sur le territoire municipal.

La municipalité a retenu encore cette année une brochette d'étudiants qui s'appliqueront de façon responsable et dynamique à réaliser des activités de camp de jour qui sauront intéresser et satisfaire les besoins des jeunes filles et garçons qui y participeront. J'invite donc tous les parents intéressés à inscrire leur(s) jeune(s). Concernant la Fête nationale le 24 juin prochain, l'Éco-Parc des Etchemins a préparé une belle programmation d'activités variées pour toute la famille. Alors, je vous invite tous, citoyennes et citoyens à venir encourager les organisateurs en participant aux activités offertes.



Tout dernièrement, j'ai été informé que deux (2) arbres décoratifs localisés le long du trottoir au centre-ville ont été saccagés : acte de vandalisme possiblement perpétré par les mêmes délinquants qui, à chaque année, semblent se faire un malin plaisir à détruire le bien commun, désolant n'est-ce pas! J'ai été à même de constater comment ces gestes inacceptables peuvent ternir l'image de notre

rue Principale. Ces arbres étaient pratiquement rendus à maturité... inacceptable n'est-ce pas! Heureusement, nous considérons ce genre de comportement comme isolé, inhabituel et rarissime à Lac-Etchemin. En effet, les agissements et les attitudes des citoyens et citoyennes de notre communauté envers leur environnement sont généralement empreints de civisme et de respect. **Citoyennes et citoyens de Lac-Etchemin, vous constituez les meilleurs « surveillants et protecteurs » des biens collectifs et publics de notre communauté. Votre collaboration est essentielle et des plus appréciée. Nous in-**



vitons tous ceux et celles qui auraient des renseignements au sujet de ces actes de vandalisme à communiquer ceux-ci à la Sûreté du Québec M.R.C. des Etchemins au 418 625-2901.

La Municipalité de Lac-Etchemin et son Comité d'embellissement ont mérité 3 Fleurons du Québec pour l'édition 2012-2013-2014, la référence québécoise en matière de classification horticole des municipalités du Québec. Cette cote témoigne d'un embellissement horticole de grande qualité dans la plu-

part des domaines pour notre municipalité. Nous devons tous être fiers de cette belle reconnaissance. Je vous invite donc tous, propriétaires, locataires, dirigeants d'entreprises, commerçants et professionnels des bureaux d'affaires à contribuer et à encourager l'émergence d'initiatives et d'actions de nature horticole sur tout le territoire municipal au cours des prochaines semaines. Le simple petit geste de vous investir personnellement pour fleurir et exécuter de menus travaux d'embellissement sur votre propriété représente une contribution indéniable à améliorer l'aspect visuel de notre belle municipalité. Alors, voyez le résultat d'une implication collective à l'échelle municipale.

Au cours des prochaines semaines, des travaux importants seront effectués à divers endroits dans la municipalité. En effet, des investissements majeurs seront effectués pour la réfection de la conduite d'aqueduc de la route des Sommets pour un montant de +/- 923 200 \$ ainsi qu'une somme de plus de 318 485 \$ pour l'entretien régulier de notre réseau routier, dont, entre autres, des travaux de pavage des rues de la Chapelle, du Club-Nautique, du Sanatorium, de la route du Détour (+/- 600 m) et des différents rangs (pour une quantité approximative de +/- 1 000 tonnes).

Bonne période estivale à tous et profitez de ce moment pour vous ressourcer et vous reposer en bonne compagnie lors de vos vacances annuelles.

Harold Gagnon,

Maire

*Le Conseil...
vous informe*

Voici les principales décisions prises par votre Conseil municipal :

À la séance ordinaire du 7 mai 2013

- D'accepter le dépôt des états comparatifs portant sur les revenus et les dépenses de la Municipalité de Lac-Etchemin pour la période du 1^{er} jan-

vier au 30 avril 2013.

- D'approprier, à même l'excédent non affecté de la Municipalité de Lac-Etchemin, une somme de 10 000 \$ à être versée à l'excédent accumulé affecté "Fête du 150^e anniversaire de la municipalité".
- D'accepter le dépôt, par le directeur général et secrétaire-trésorier, du rapport sur les indicateurs de gestion municipaux portant sur les résultats obtenus pour l'année 2012.
- De proclamer la semaine du 2 au 8 juin 2013 "Semaine de la municipalité" qui se déroulera sous le thème "Ensemble pour une communauté en action!".
- D'accepter l'offre de renouvellement reçue le 30 avril 2013 du courtier Michel Pigeon de ESSOR Assurances-Placements-Conseils inc. pour l'assurance accident des pompiers et pour l'assurance aviation.
- De donner un avis de motion qu'il sera soumis, lors d'une séance ultérieure du conseil, un règlement édictant la périodicité de parution des éditions annuelles du journal municipal "L'Info du Lac" de la Municipalité de Lac-Etchemin, à sept (7) annuellement soit aux mois de février, avril, mai, juin, septembre, novembre et décembre.
- De donner un avis de motion qu'il sera soumis, lors d'une séance ultérieure du conseil, un règlement concernant le "Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Lac-Etchemin".
- D'accepter l'offre de renouvellement du 29 mars 2013 pour la vérification comptable annuelle (terme 2013-2014-2015) déposée par Lemieux Nolet S.E.N.C.R.L..
- De demander aux membres du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées d'appuyer la motion qui sera présentée par des membres de ce même comité et dont le texte sera le suivant : « Que le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées entreprenne une étude, dans toutes les régions du Canada, sur les changements au système d'assurance-emploi et leurs répercussions sur les industries et les travailleurs qui sont directement affectés et que cette étude débute dans les plus brefs délais. ».
- De procéder à l'octroi des contrats suivants : location de machineries lourdes pour la période du 15 mai 2013 au 15 mai 2014, la fourniture, la livraison et le transport de conteneurs - Année 2013, le débroussaillage - Année 2013, la fourniture d'abrasifs - Hiver 2013-2014, l'achat de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium), la fourniture, la livraison et l'installation d'enrobé bitumineux pour le rapiéçage de certaines rues et de certains rangs ainsi que la réfection de la route des Sommets, la fourniture et la livraison de matériel d'aqueduc - Réfection de la route des Sommets, la fourniture pour des granulats CG-14, MG-20 (Classe A), MG-112 et pierre nette 3/4 pour la réfection de la route des Sommets, la fourniture pour des granulats MG-20 (Classe B) pour la réfection des rangs et le lignage de rues - Année 2013.
- D'octroyer le contrat pour la réfection d'une partie de la couverture du chalet du Mont-Orignal - Année 2013.

- D'autoriser les signataires pour une entente de fourniture de services d'aqueduc et d'égout sanitaire avec le promoteur du projet "Camping Lac-Etchemin".
- De proclamer la "Semaine québécoise des familles" du 13 au 19 mai 2013 et la "Journée internationale des familles" le 15 mai 2013.
- D'octroyer le contrat pour l'entretien des plates-bandes situées à "l'Espace commémoratif Joseph-Damase Bégin" pour la saison estivale 2013.
- D'octroyer le contrat pour l'amélioration et la mise à niveau du système d'alarme intrusion pour certains locaux et espaces au chalet du Mont-Orignal.
- D'autoriser des travaux d'infrastructures d'aqueduc en régie pour permettre l'installation de jeux d'eau à l'Éco-Parc des Etchemins.
- D'autoriser la signature du contrat pour les bibliothèques affiliées au Réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches.
- D'adopter une motion de félicitations en faveur de l'organisatrice du "Défi Moi j'cours", Julie Lapointe de Saint-Magloire ainsi que tous ses bénévoles pour l'organisation d'une course-marche de 3 km tenue le dimanche 21 avril 2013 à Lac-Etchemin.
- D'adopter une motion de félicitations en faveur de M. Josaphat Perreault qui célébrait, le 22 avril dernier, son 100^e anniversaire de naissance. Le Conseil municipal désire ainsi offrir ses meilleurs vœux de santé et de bonheur à ce résident lacetcheminois pour ce jour mémorable de son centenaire.
- De procéder à l'achat de quatre (4) billets afin de participer au tournoi de golf 50^e anniversaire de B. Dupont Auto inc. qui aura lieu le samedi 22 juin prochain au Club de golf de Lac-Etchemin.

Mat
du directeur général



CLASSIFICATION HORTICOLE 2012-2014 :

*La Municipalité de Lac-Etchemin
et son comité d'embellissement
conservent leur trois (3) Fleurons*

La Municipalité de Lac-Etchemin et son Comité d'embellissement ont mérité trois (3) Fleurons du Québec pour cette 7^e édition, la référence officielle québécoise en matière de classification horticole des municipalités du Québec. « La municipalité a persévéré dans ses efforts pour embellir son territoire. La présence du lac et de l'Éco-Parc sont décidément des atouts majeurs et la municipalité s'assure par ses actions, de continuer à les préserver et à les mettre en valeur. On note un peu partout sur le territoire l'effet des actions prises et la municipalité de plus en plus

agréable à visiter » aux dires des évaluateurs.

L'évaluation s'est tenue le 24 août dernier. Dans leur rapport, les évaluateurs ont noté plusieurs points positifs sur l'entité municipale. Ils ont souligné entre autres l'excellent travail fait au niveau visuel dans l'élaboration des sites tels l'Éco-Parc et celui de l'enseigne au coin de la 2^e Avenue et de la route 277 pour leur donner autant d'harmonie et d'opulence. Ils mentionnent aussi que des éléments comme le relais d'information touristique près du Métro, la fresque et l'îlot sur la 2^e Avenue près de l'église sont des éléments qui embellissent fortement les secteurs de la municipalité où ils sont situés tout comme les lampadaires, la colonne Morris, les traverses piétonnières, les avancées de trottoirs plantées d'un arbre et le mobilier urbain. Par contre, des pistes d'améliorations ont été suggérées comme ajouter des éléments construits et des îlots fleuris là où c'est possible. La palme est revenue à l'Édifice municipal dont la façade contribue à l'embellissement du centre-ville par ses nombreuses plantations et ses balconnières qui ajoutent une dimension intéressante à l'aménagement général.

Les Fleurons du Québec prennent également en considération l'embellissement des quartiers résidentiels, des institutions, des industries et des commerces. Les lieux de culte visités (l'Église Sainte-Germaine de Lac-Etchemin, le Sanctuaire Notre-Dame d'Etchemin, la chapelle Spiritus-Maria et la salle du Royaume des Témoins de Jéhovah et certains édifices institutionnels (Moulin La Lorraine, Caisse Desjardins des Etchemins, Sûreté du Québec) ont particulièrement séduit. Une mention toute spéciale a été faite pour le Sanctuaire Notre-Dame d'Etchemin qui selon eux est devenue une destination en soi ainsi que pour le Moulin La Lorraine dont les aménagements sont exceptionnels. Le niveau d'aménagement des secteurs résidentiels a légèrement monté depuis la dernière évaluation, mais ils suggèrent aux citoyens d'agrandir les plates-bandes existantes, d'ajouter un arbre ornemental et de varier les végétaux en place. Quant aux industries et commerces, la moyenne reste faible comme lors de la dernière évaluation. « À l'avenir, l'embellissement des commerces sur la route 277 et au centre-ville, une amélioration du parc industriel, de nouvelles plates-bandes dans les parcs secondaires et de voisinage pourraient avoir un effet majeur sur l'aspect visuel de la municipalité. »

Cette classification, effective pour trois ans, a été établie selon des critères objectifs, mesurant la richesse et la qualité de l'embellissement horticole, dans une perspective de développement durable. Grâce à l'excellent travail effectué par les membres du Comité d'embellissement depuis les dix dernières années, la Municipalité de Lac-Etchemin favorisera et mettra en œuvre toutes les mesures incitatives pertinentes ayant pour objectifs d'encourager et de supporter le Comité d'embellissement afin qu'il poursuive ses initiatives et ses efforts en matière d'embellissement qui devraient inspirer les citoyennes et citoyens de Lac-Etchemin dans cette voie au cours des prochaines années.

Les trois (3) Fleurons obtenus par la Municipalité de Lac-Etchemin représentent beaucoup plus qu'une reconnaissance, ils soulignent la qualité de l'environnement à Lac-Etchemin. En effet, le territoire municipal dont, entre autres, le périmètre urbain qui est situé en bordure d'un lac magnifique regorgeant d'une eau de qualité exceptionnelle, est ainsi reconnu pour ses nombreux parterres et ses aménagements paysagers de qualité.

Tout le beau travail effectué par les membres du Comité d'embellissement au niveau des aménagements paysagers et de l'entretien horticole des espaces publics de notre municipalité depuis les dernières années a fortement contribué à l'obtention de cette belle cote de classification pour Lac-Etchemin. Je me joins aux membres du Conseil municipal, aux employés municipaux et à toute la population lacetcheminoise pour remercier et féliciter chacun des membres du Comité d'embellissement, en l'occurrence, France Tanguay (présidente), Gilles Neault,

Françoise Lambert, André Turmel, Lise Pouliot, Diane Vermette et Richard Mercier, les ex-membres qui ont depuis quitté de même que les amis (es) du comité. Aussi, la participation appréciable de la population de Lac-Etchemin est essentielle car les aménagements résidentiels propres à chacun contribuent fortement à toujours « fleurir » davantage notre milieu de vie.



J'espère que suite au beau travail offert bénévolement par les membres du Comité d'embellissement et à l'obtention d'une cote de classement de trois (3) Fleurons, chaque citoyenne et citoyen de Lac-Etchemin réaliseront qu'ils ont le privilège de vivre et d'évoluer dans un bel endroit où la qualité de vie, un environnement sain et les beaux aménagements floraux et horticoles sont toujours présents et vont de pair.

Le Mérite COMAQ 2013 décerné au directeur général de la Municipalité de Lac-Etchemin

C'est le 22 mai 2013, lors de la soirée d'ouverture des 45^{es} assises annuelles de la COMAQ, que M. Laurent Rheault, OMA, directeur général de la Municipalité de Lac-Etchemin, a reçu le prestigieux Mérite COMAQ 2013, attestant de son parcours et de son engagement exceptionnels au sein de la Corporation.



Membre de la COMAQ depuis plus de 25 ans, M. Rheault s'est d'abord engagé comme président au sein de sa section. Il a été membre du comité de déontologie et de discipline, puis du comité des communications pendant près de dix ans, dont cinq ans à titre de président. Cette implication au comité des communications a été marquée d'un bel aboutissement lorsqu'il a participé à la publication de la revue du 40^e, laquelle lui a valu un

Prix d'excellence. Il a siégé pendant six ans au conseil d'administration et a démontré une grande capacité à voir loin et à assurer la pérennité de la COMAQ, dans l'intérêt de tous les membres. Il a également participé à l'organisation de deux congrès. Aujourd'hui, et depuis 2008, il met sa longue expérience et son réseau au profit du comité de recrutement, ce qui lui permet de partager ses connaissances de la COMAQ, d'assurer la relève de la Corporation et surtout, de conserver la mémoire organisationnelle.

Travailleur d'équipe, M. Rheault a toujours fait preuve d'écoute, de disponibilité, de loyauté, de vision, de leadership, de rigueur, de simplicité et de collaboration.

Le Mérite COMAQ est décerné chaque année, depuis plus de 25 ans, à un membre s'étant distingué au sein de la Corporation et tout au long de sa carrière municipale.



La COMAQ regroupe près de 650 gestionnaires municipaux occupant des fonctions-cadres au sein de l'administration générale de près de 280 municipalités du Québec, touchant ainsi 75 % de la population. Elle a pour mission d'être au cœur de l'évolution du milieu municipal par la force de son réseau et par la valorisation de l'expertise de ses membres.



Avis public

RÉSUMÉ DU PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN

CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 12 DE LA LOI SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE, AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, PAR LE SOUSSIGNÉ DE CE OUI SUIT :

1. Que lors de la séance ordinaire du 7 mai 2013, un avis de motion a été donné à l'égard du règlement établissant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Lac-Etchemin. Le projet de règlement a été déposé séance tenante.
2. Que l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les élus municipaux est imposée par la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.
3. Que le projet de règlement peut être résumé comme suit :

Le code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Lac-Etchemin poursuit les buts suivants :

Les principales valeurs de la Municipalité de Lac-Etchemin énoncées dans ce code d'éthique et de déontologie sont :

1. L'intégrité des membres du conseil de la Municipalité de Lac-Etchemin;
2. La prudence dans la poursuite de l'intérêt public;
3. Le respect envers les autres élus, les employés de la Municipalité de Lac-Etchemin et les citoyens;
4. La loyauté envers la Municipalité de Lac-Etchemin;
5. La recherche d'équité;
6. L'honneur rattaché aux fonctions de membre du Conseil de la Municipalité de Lac-Etchemin.

Les règles prévues au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux ont pour objectifs de prévenir notamment :

- toute situation où l'intérêt personnel de l'élu peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions;
- toute situation qui irait à l'encontre des valeurs énoncées dans le présent code d'éthique et de déontologie;
- le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites.

4. Que le Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin a procédé à la présentation du projet de règlement lors de la séance ordinaire tenue le 4 juin 2013, à 19 h 30 à la salle des délibérations du conseil;

5. Qu'il est prévu que le Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin procède à l'adoption du règlement lors de la séance ordinaire qui sera tenue le 2 juillet 2013, à 19 h 30 à la salle des délibérations du conseil;

6. Que toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement durant les heures régulières de bureau de la Municipalité de Lac-Etchemin.

Donné à Lac-Etchemin, ce 12^e jour du mois juin 2013.

Le directeur général et secrétaire-trésorier

Laurent Rheault, M.A.P., OMA

AVIS PUBLIC

À tous les contribuables concernés de la Municipalité de Lac-Etchemin, Comté de Bellechasse.

Avis vous est par les présentes donné, par le soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-Etchemin, Comté de Bellechasse, que lors de l'assemblée ordinaire tenue le 4 juin 2013, le Conseil municipal a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 135-2013

"RÈGLEMENT ÉDICTIONNANT LA PÉRIODICITÉ DE PARUTION DES ÉDITIONS ANNUELLES DU JOURNAL MUNICIPAL "L'INFO DU LAC" DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN"

Que tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau de la municipalité au 208, 2^e Avenue, Lac-Etchemin, et ce pendant les heures normales d'ouverture des bureaux.

Que ledit règlement numéro 135-2013 entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Lac-Etchemin, ce 5^e jour de juin 2013.

Le directeur général/secrétaire-trésorier,

Laurent Rheault, M.A.P., OMA

Services municipaux

Le comité d'embellissement vous informe...

BIENVENUE

Le comité est très fier d'accueillir M. Richard Mercier comme nouveau membre et

Mme Annick Vallières comme amie du comité. Nous apprécions leur implication comme bénévoles à l'embellissement de notre localité.

DES REMERCIEMENTS

Le comité tient à remercier M. Alain Giguère pour la charrue à manchons qu'il nous a donnée et M. Benoît Rodrigue qui l'a gracieusement réparée. Cette charrue sera installée ce printemps dans notre plate-bande à la halte routière de la route 276. J'espère que vous apprécierez cet élément à sa juste valeur en pensant que c'est grâce à des gens comme MM. Giguère et Rodrigue qu'il nous est possible d'améliorer nos sites.

AU SECOURS

Comme citoyens, nous vous demandons de nous aider à contrôler les méfaits qui se produisent chaque année dans notre municipalité. Que ce soit le bris fait aux arbres, le vol de végétaux ou d'éléments sur nos sites, l'irresponsabilité du maître qui laisse faire les besoins de son animal domestique dans nos plates-bandes, ce sont des actes répréhensibles dont vous devez nous faire part afin que nous puissions y remédier. Nous comptons sur votre vigilance et votre aide pour qu'enfin nous puissions mettre un terme à ces actes irritants pour tous et très démotivants pour les membres de notre comité qui, ne l'oubliez pas, sont tous des bénévoles.

AVIS DE RECHERCHE

Toujours en vue du 150^e anniversaire de notre municipalité, nous sommes à la recherche d'une vieille barque ou chaloupe en bois qui servirait à agrémenter une de nos plates-bandes. Si quelqu'un possède l'un de ces objets et qu'il est prêt à nous le céder, vous pouvez contacter un membre du comité ou moi-même au 418 625-4036.

UN PETIT RAPPEL

Le comité vous incite une fois de plus à profiter du programme de plantation d'hydrangées pour embellir votre propriété et, par le fait même, notre municipalité pour le 150^e anniversaire de Lac-Etchemin. Vous avez jusqu'à la fin du mois de juin pour en profiter. N'oubliez pas que les hydrangées doivent être bien visibles de la rue.

Au nom des membres du Comité et de ses amies et amis, il me fait plaisir de vous souhaiter un été rempli de joie et de satisfaction dans l'embellissement de votre environnement.

France Tanguay, présidente

Comité d'Embellissement de Lac-Etchemin

Campagne de plantation d'hydrangées Modifications apportées

Pour faire suite à la parution, dans l'Info du Lac de mai 2013, du dépliant sur la plantation d'hydrangées, tous les propriétaires peuvent désormais profiter de la bonification du programme offert par la Municipalité de Lac-Etchemin. Donc, que vous soyez **desservi ou non** par le réseau d'aqueduc et/ou de l'égout municipal, le programme s'applique maintenant sur tout le territoire de Lac-Etchemin.

Vous pourrez, dès à présent et ce pour les mois de mai et juin, faire l'achat d'hydrangées et remettre une copie de votre facture au bureau municipal pour bénéficier du remboursement de 30 \$ pour un minimum d'achat de 40 \$.

Pour tous les autres détails, veuillez vous référer au dépliant que vous avez reçu.

Pour de plus amples informations, vous pouvez nous rejoindre au 418 625-4521.



VENTE DE GARAGE COLLECTIVE LES 21, 22 ET 23 JUIN

INFO URBANISME... la vente de biens d'utilité domestique.

La municipalité reçoit, à l'occasion, des plaintes concernant ceux qui font de la vente de biens d'utilité domestique comme bon leur semble. Comme nous l'avons mentionné dans une édition précédente, cette activité est réglementée et vous devez vous procurer un certificat d'autorisation pour l'exercer.

Pour faciliter la vente de certains biens, surtout après la période de déménagement, la municipalité offre **"UNE VENTE DE GARAGE COLLECTIVE" pendant la fin de semaine du 21, 22 et 23 juin 2013 sur tout le territoire de la municipalité.** Tous les gens qui désireront exposer des objets sur leur terrain pour les vendre **pourront le faire sans aucun frais.** Exceptionnellement, cet événement se réalisera sans que chaque participant ait à faire la demande d'un certificat d'autorisation. **En cas de pluie, l'activité aura lieu la fin de semaine du 28, 29 et 30 juin.**

Participez en très grand nombre et l'activité vous sera offerte à nouveau si le besoin le justifie.

Le service de l'urbanisme



Calendrier 2013

6 juillet	Sentier écologique de la Haute-Etchemin / Sentier du Lac-Caribou / Lac-Etchemin
20 juillet	Sentier des Ruisseaux au Centre de vacances Camp Forestier / Saint-Luc
3 août	Sentier de la Tour et du Bog à Nésime / Sainte-Sabine
17 août	Sentier des Trois Piquets et Mont du Soleil Couchant / Saint-Léon
31 août	Sentier du Morne à Giroux / Saint-Luc
14 septembre	Sentier Probiski / Saint-Prosper
28 septembre	Parcours des éoliennes / Parc régional Massif du Sud / Saint-Philémon

Départ des marches à 9 h.

Pour information : 418 625-3101, poste 2230 ou 418 625-9082, poste 2



Campagne de prévention nautique "Sur l'eau ça va de soi"

La Fédération québécoise du canot et du kayak vous invite à vous procurer des autocollants et des fiches d'information sur la campagne de sécurité nautique. Nous vous invitons à passer aux bureaux administratifs de la Municipalité de Lac-Etchemin au 208, 2^e Avenue. Nous avons quelques exemplaires de disponibles pour vous.

Vous pouvez aussi trouver tous les renseignements nécessaires sur le site internet au www.surleaucavadesoi.ca

La campagne de sécurité nautique "Sur l'eau ça va de soi" vous rappelle des gestes simples de prévention face à 11 facteurs de risques. Ils peuvent sauver des vies.

Campagne de prévention nautique de la FQCK



Fédération
québécoise
du canot
et du kayak

Avec le support financier de Transports Canada



Transports
Canada

Transport
Canada

BUREAU DE LA SÉCURITÉ NAUTIQUE
OFFICE OF BOATING SAFETY



DÉCHETTERIE

(située à l'extrémité de la rue Deblois)

Disposition et récupération des résidus domestiques dangereux

La municipalité vous informe que des bacs, prévus pour la récupération des résidus domestiques dangereux (piles alcalines, carbone-zinc et rechargeables et résidus de peinture), sont mis à la disposition de la population locale à l'endroit de la déchetterie. L'objectif de ce service vise à éviter que ces produits ne puissent pas se retrouver au site d'enfouissement à Armagh. La récupération de ces produits, qui sont par la suite disposés de façon adéquate, est rendue possible par l'entremise d'une entente avec des partenaires.

Depuis le 20 avril (de 8 h à 12 h), vous pouvez apporter vos résidus domestiques dangereux à la déchetterie et les remettre au préposé qui sera sur place.

Les produits apportés doivent être strictement de provenance résidentielle et se trouver dans les contenants d'origine.

BONBONNES DE PROPANE

Il est aussi possible de disposer de vos bonbonnes de propane (1, 5, 10, 20, 30, 40, 60 et 100 lbs) pour les récupérer et surtout, les valoriser pour leur redonner un cycle additionnel de vie de 10 ans.

Vous devrez obligatoirement remettre vos bonbonnes de propane au préposé sur place afin que celui-ci entrepose lesdites bonbonnes de propane de façon sécuritaire.

LAMPES FLUOCOMPACTES À LA DÉCHETTERIE

Produits acceptés et refusés

Lampes recyclables

Déposer les lampes fluocompactes et les tubes fluorescents dans le bac de récupération RecycFluo.

Dans le cas des tubes fluorescents de quatre pieds et de huit pieds, on vous recommande de les retourner au détaillant dans leur emballage original. Informez-vous auprès de votre détaillant ou de votre municipalité.

Ampoules non récupérées

Ampoules à filament (à incandescence et halogène).

De plus, nous vous encourageons aussi à continuer d'apporter à la déchetterie votre herbe et vos feuilles, vos branches et vos débris de construction. Ce service, mis en place au printemps 2003, continue de fonctionner selon les mêmes modalités.

**TRAVAILLONS « ENSEMBLE »
À CONSERVER NOTRE TERRITOIRE
PROPRE ET EN SANTÉ !**

Plan de localisation :



N.B. La déchetterie est à l'usage des particuliers seulement, les entrepreneurs et les commerces sont exclus de ce service.

*Le service
des matières résiduelles*

Disposition des appareils de RÉFRIGÉRATION et de CLIMATISATION USAGÉS

Le 23 décembre 2004, le Conseil des ministres a procédé à l'adoption du Règlement sur les halocarbures. Ce règlement provincial vise à mieux encadrer la gestion des halocarbures et a pour objet d'assurer la protection de la couche d'ozone stratosphérique contre un appauvrissement causé par les émissions dans l'atmosphère desdits halocarbures utilisés notamment dans les systèmes de climatisation et de réfrigération.

L'article 14 de ce règlement touche particulièrement les municipalités. Son libellé est le suivant :

Toute personne ou municipalité qui, dans le cadre d'un service de collecte de matières résiduelles, ramasse un appareil de réfrigération ou de climatisation doit, avant d'en disposer pour élimination, récupérer ou faire récupérer, au moyen de l'équipement approprié, l'halocarbure contenu dans le circuit de réfrigération de l'appareil et le confiner dans un contenant conçu à cette fin.

En janvier 2006, la M.R.C. de Bellechasse, gestionnaire du site d'enfouissement situé à Armagh, a adopté le Règlement no. 157-06 pour interdire le dépôt des appareils de réfrigération et de climatisation domestiques dans les bacs roulants, les contenants métalliques et les contenants de type "roll-off". La M.R.C. a adopté ce règlement afin de respecter l'article 14 du Règlement provincial sur les halocarbures dont le libellé apparaît précédemment.

La M.R.C. de Bellechasse recommande aux personnes qui veulent se départir d'un réfrigérateur ou d'un climatiseur de communiquer avec **Ressourcerie Bellechasse** au numéro **418 642-5627**. En effet, Ressourcerie Bellechasse effectue la collecte à domicile des meubles et des électroménagers usagés (**en bonne condition ou non**) et possède l'équipement permettant à un technicien accrédité de récupérer les halocarbures en conformité avec le règlement provincial.

Ce service est offert **gratuitement** à toute la population des municipalités de Lac-Etchemin, Saint-Benjamin, Saint-Cyprien, Sainte-Justine, Saint-Louis, Saint-Luc et Sainte-Rose.

Vous pouvez également demander aux détaillants de prendre vos appareils usagés lors de la livraison des appareils neufs que vous venez d'acheter ou, encore mieux, de les offrir à des personnes qui recherchent des appareils usagés.

Peu importe le choix que vous effectuerez, il faut éviter d'apporter des électroménagers aux déchetteries qui se trouvent dans les municipalités.

AVIS IMPORTANT

*Trucs et astuces avant de déposer vos
matières recyclables dans votre bac ou conteneur,
pensez à bien recycler !*

Quelle est la préparation requise avant d'envoyer des articles à la récupération dans vos bacs ou conteneurs ?

- **Aplatir les boîtes de carton pour économiser de l'espace** et s'assurer que le ou les couvercles de votre bac ou conteneur reste bien fermé afin que les matières recyclables ne soient pas souillées par la pluie.
- **Séparer les divers types d'emballages d'un même produit (par exemple boîte de carton et styromousse (le styromousse n'est pas recyclable, on doit donc en disposer avec les déchets).**
- **Vider et rincer tous les contenants** afin qu'ils soient exempts de nourriture, de contaminants ou de saletés.
- **Enlever les couvercles, les capsules et les bouchons.**

MERCI DE VOTRE PRÉCIEUSE COLLABORATION !

Richard Tremblay

DGA Directeur des Services publics Urbanisme et Environnement



Entretien des terrains et appel au civisme

À l'intérieur du territoire de la Municipalité de Lac-Etchemin, il est interdit à quiconque de disposer des rebuts utilisables ou non autrement que dans les endroits prévus à cet effet.

L'entreposage de carcasses d'automobiles, de matériaux de construction et de démolition, de ferraille, de machinerie ou de pièces de machinerie, d'outils ou d'autres objets hétéroclites est prohibé dans tous les secteurs résidentiels et dans les secteurs commerciaux à l'exception des ateliers de débosselage et des ateliers d'usinage.

En effet, en vertu du règlement de zonage numéro 62-2006, article 10.1.6, il est stipulé que tous les terrains, occupés ou non, doivent être laissés libres de **déchets**, de **détritus**, de **rebut**, de **pièces de véhicule** et de **véhicules désaffectés**.

Un véhicule est considéré comme étant désaffecté lorsque celui-ci a été fabriqué depuis plus de sept ans, non immatriculé pour l'année courante et hors d'état de fonctionnement.

Le service d'urbanisme demande votre collaboration afin de faire en sorte que notre municipalité soit belle et demeure un lieu agréable à vivre pour tous. Bref, cette démarche vise l'équité entre tous les contribuables de la Municipalité de Lac-Etchemin qui ont à cœur l'entretien de leur terrain et la propreté de notre milieu.

Avis aux usagers du réseau d'aqueduc secteur de Sainte-Germaine Station



Pour la période estivale, nous devons réaliser une désinfection du réseau de distribution d'eau potable à trois (3) reprises soit en juin, juillet et septembre,

ce afin de respecter le nouveau règlement sur l'eau potable du ministère du Développement durable, Environnement, Faune et parcs. Ces procédures pourront occasionner une présence de chlore résiduel à la sortie des robinets.

Le chlore a une odeur particulière et facilement reconnaissable. Si tel est le cas, vous n'avez qu'à laisser couler l'eau pendant quelques minutes et l'odeur se dissipera. L'eau ainsi distribuée dans vos foyers sera de meilleure qualité.

Disponibilité du service d'urbanisme

La saison estivale arrive à grand pas et avec cette période coïncide les travaux de rénovation pour plusieurs d'entre vous. Afin que vous puissiez bien planifier vos travaux, nous prenons donc l'initiative de vous informer du calendrier d'absences de notre inspecteur en bâtiment.

Prenez donc bonne note que, pendant les semaines indiquées plus bas, les demandes de permis ne pourront être traitées. Il devient donc important de faire vos demandes de permis au plus tôt en tenant compte de ce calendrier afin de ne pas ralentir votre projet.

PÉRIODES D'ABSENCES

17 juin au 21 juin	5 août au 9 août
29 juillet au 2 août	30 septembre au 4 octobre

BONS TRAVAUX

Les rives et littoral des lacs, cours d'eau et milieux humides

Une responsabilité partagée

La protection des rives et du littoral des lacs, des cours d'eau et des milieux humides est une responsabilité que se partagent les municipalités, les MRC et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, plus spécifiquement depuis l'adoption par le gouvernement du Québec, en 1987, de la *Politique sur la protection des rives, du littoral et des plaines inondables*. Il s'agit également d'une responsabilité qui incombe à chaque résident riverain, de par ses actions et interventions sur ce milieu. En bref, la protection des lacs et cours d'eau est une responsabilité collective.

Avant tous travaux

Avant d'envisager tous travaux en bordure d'un lac, d'un cours d'eau ou d'un milieu humide, informez-vous sur la réglementation applicable auprès du service d'urbanisme. Compte tenu que ces plans d'eau font l'objet de mesures de protection, des restrictions importantes s'appliquent sur les interventions pouvant être autorisées. **Un certificat d'autorisation est requis avant de débiter tous travaux.**

La protection des rives

BANDE DE PROTECTION RIVERAINE

Saviez-vous qu'une bande de protection riveraine s'applique à tout lac, cours d'eau ou milieux humides et que, sauf quelques exceptions, aucun ouvrage ou

construction, avec ou sans fondation, n'est autorisé à l'intérieur de cette bande de protection.

La largeur de cette bande riveraine est de 10 mètres mesurée à partir de la **ligne des hautes eaux** d'un lac ou d'un cours d'eau et/ou de 15 mètres d'un cours d'eau selon la pente du terrain sur la rive.

La **ligne des hautes eaux** sert à déterminer la rive et le littoral d'un plan d'eau. Elle se situe à l'endroit où l'on passe d'une végétation à prédominance aquatique à une végétation à prédominance terrestre. Lorsqu'un mur de soutènement légalement érigé est présent sur la rive, c'est le haut du mur qui définit la ligne des hautes eaux.

Compte tenu que la délimitation de la ligne des hautes eaux est en fonction de critères botaniques, l'emplacement exact de celle-ci peut nécessiter l'intervention conjointe d'un arpenteur-géomètre et d'un biologiste.

Cours d'eau intermittents protégés!

Saviez-vous que la bande de protection riveraine s'applique non seulement aux cours d'eau s'écoulant à l'année, mais également à ceux qui s'écoulent à l'occasion (fonte printanière, forte pluie, etc.), que l'on nomme **cours d'eau à débit intermittent**. Un cours d'eau est considéré comme intermittent lorsque l'écoulement dépend directement des précipitations et dont le lit est complètement à sec à certaines périodes.

POURQUOI UNE BANDE DE PROTECTION RIVERAINE ?

Les rives jouent un rôle prépondérant sur la santé biologique et écologique des lacs et des cours d'eau. La préservation ou la renaturation du couvert végétal des bandes riveraines assure notamment :

- Une barrière contre les apports de sédiments aux plans d'eau.
- Un rempart contre l'érosion des sols et des rives.
- Un écran solaire au réchauffement excessif de l'eau.
- Un filtre contre la pollution de l'eau.
- Un brise-vent naturel.
- La diminution des risques d'inondation.
- La beauté naturelle des paysages et contribue à augmenter la valeur des propriétés.
- La richesse biologique des rives et du littoral.

LES OUVRAGES SUR LA RIVE

Aucun ouvrage, tel l'abattage d'arbres ou des travaux de remblai ou déblai, et aucune construction avec ou sans fondation ne peut être autorisé dans la bande de protection riveraine. Cependant, certaines exceptions sont prévues. Par exemple, sont autorisés, **moyennant l'obtention d'un certificat d'autorisation du service d'urbanisme**, les travaux suivants :

- L'aménagement d'une voie d'accès au cours d'eau ou au lac **d'au plus 5 mètres de largeur**, lorsque la pente du terrain est inférieure à 30%, pourvu qu'elle soit faite de façon à prévenir l'érosion.
- L'enlèvement des arbres dangereux, morts ou endommagés par le feu, les insectes, les champignons ou d'autres agents destructeurs.
- Les travaux de plantation visant à rétablir le caractère naturel de la rive.
- Certains ouvrages de stabilisation de la rive pour enrayer l'érosion.
- Les voies privées de circulation permettant la traversée d'un cours d'eau.
- Les ponts et structures d'appui.

LES MURS DE SOUTÈNEMENT SUR LA RIVE

La construction de mur de soutènement en bordure d'un plan d'eau est interdite. Cependant, les murs existants, légalement érigés, bénéficient de droit acquis et les

travaux de réparation sont autorisés dans la mesure où il s'agit d'entretien normal. La reconstruction d'un mur partiellement ou entièrement démoli ne peut être autorisée.

Cependant, lorsque la pente, la nature du sol et les conditions de terrain ne permettent pas de rétablir la couverture végétale et le caractère naturel de la rive, les ouvrages et les travaux de stabilisation végétale ou mécanique tels les perrés, les gabions ou finalement les murs de soutènement, en accordant la priorité à la technique la plus susceptible de faciliter l'implantation éventuelle de végétation naturelle, peuvent être autorisés dans la rive. Afin de réaliser une stabilisation mécanique, le requérant devra fournir une étude démontrant la nécessité d'intervenir ainsi que des plans et devis des travaux projetés dûment signés par un spécialiste (ingénieur certifié) si des méthodes d'enrochements sont requises. Dans un tel cas, la rive devra être stabilisée par un ouvrage de stabilisation approprié et autorisé par la réglementation d'urbanisme.

La protection du littoral

Le littoral est la partie d'un plan d'eau qui s'étend de la ligne des hautes eaux vers le centre du plan d'eau.

SONT INTERDITS SUR LE LITTORAL

Toute occupation du littoral ou tout ouvrage qui aurait pour effet de modifier l'état naturel des lieux est prohibé totalement. Plus spécifiquement, les ouvrages suivants sont interdits sur le littoral d'un plan d'eau :

- Canaliser un cours d'eau.
- Remblayer, creuser ou modifier le tracé.
- Endommager, détruire ou enlever toute végétation.
- Construire des barrages ou des digues.

SONT AUTORISÉS SUR LE LITTORAL

À titre d'exemple, il est permis d'installer sur le littoral les quais, abris ou débarcadères sur pilotis, sur pieux ou fabriqués de plates-formes flottantes.

Les informations présentées dans cet article sont extraites du règlement de zonage de la Municipalité de Lac-Etchemin et sont publiées pour fins d'information. Elles ne remplacent pas les dispositions de ce règlement et en cas de divergence, c'est la réglementation qui prévaut. En cas de doute, n'hésitez pas à communiquer avec le service d'urbanisme et environnement.

- Notez les descriptions des personnes ou des véhicules suspects
- Notez le numéro de la plaque d'immatriculation
- Informez-nous si des gens transportent de grande quantité de terre et d'engrais ou tout autre matériel de culture.
- Prévenez-nous si vous remarquez du va-et-vient la nuit vers des secteurs boisés ou des champs.

LE CONTRAT SOCIAL

L'Union des producteurs agricoles (UPA) et les MRC ont participé à la création et à l'implantation d'un contrat social entre les agriculteurs et la Sûreté du Québec. Ce contrat sert à faciliter le travail des policiers en leur permettant de pénétrer sans mandat sur les propriétés des producteurs agricoles.

Le contrat permet aux policiers de prendre tous les moyens dont ils disposent pour déceler la présence de plants de marijuana et d'intervenir en tout temps sur les lieux d'une culture.

Pour les agriculteurs, il permet de les sécuriser par rapport aux problèmes de production de marijuana dans leurs champs et, par le fait même, de faire connaître publiquement leur désapprobation en ce qui concerne le squattage de leur propriété par les producteurs de marijuana.

Soyez assuré que toutes vos informations seront traitées de façon confidentielle. Vous pouvez également utiliser le service info-crime.

Marie-Claude Rivard, Enquêteur-PIMS

Poste SQ MRC des Etchemins

418 625-2901 • Fax : 418 625-2910

<http://www.infocrime.org>

Téléphone : 1 800 711-1800



**LE SERVICE INCENDIE
DES MUNICIPALITÉS DE
LAC-ETCHEMIN ET DE SAINT-LUC**
vous informe...

Programme d'inspection résidentielle

Le Service de la sécurité incendie de la Municipalité de Lac-Etchemin tient à aviser ses citoyennes et ses citoyens que, dans le cadre de la mise en place du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la M.R.C. des Etchemins, le Service de la sécurité incendie a l'obligation d'élaborer un programme portant sur la vérification du fonctionnement des avertisseurs de fumée et l'inspection des autres équipements comme l'installation des systèmes de chauffage au bois.

Les visites de prévention des incendies s'échelonneront du 1^{er} juin 2013 au 31 octobre 2013. Ces visites s'effectueront de jour entre 9 h et 16 h 30 et de soir entre 18 h 30 et 20 h.

Les visites auront lieu pour les résidences situées dans les secteurs suivants : 1^{er} et 2^e Avenues, rues Poulin, Dufour, du Collège, Chouinard, Pouliot, Ouellet, Club-Nautique, route des Sommets, chemin des Avalanches, impasses Appalaches, des Laurentides et des Rocheuses. Ces visites sont gratuites et visent à rendre votre

Sécurité publique

*Votre collaboration est essentielle pour le
programme cisaille de la Sûreté du Québec*

Face au problème grandissant de la culture de la marijuana au Québec, la Sûreté du Québec mise sur le renseignement criminel et les enquêtes sur les réseaux pour freiner son expansion. Votre collaboration est essentielle pour faire progresser nos enquêtes.

DÉNONCER UNE PRODUCTION DE MARIJUANA

Certaines informations peuvent faciliter le travail de la police. Ouvrez l'œil et :

résidence plus sécuritaire.

Les inspections seront effectuées par le directeur du service de la sécurité incendie, M. Sylvain Poulin. Ce dernier porte toujours l'uniforme, pantalon et chemise noire du service identifié avec l'effigie de la municipalité. Il utilise aussi un véhicule balisé. Toute autre personne ne portant pas l'uniforme réglementaire du Service de la sécurité incendie n'est donc pas autorisée par la municipalité à effectuer les dites visites de prévention, et ce, par souci de sécurité.

Au moment des inspections, lorsqu'il y a des non-conformités à la réglementation municipale qui sont constatées, un avis de correction vous sera transmis par la poste avec un délai alloué pour effectuer les correctifs demandés.

Nous comptons donc sur votre habitude de compréhension et de collaboration afin de respecter les avis de correction qui vous seront émis et, une fois les correctifs effectués, de contacter le bureau municipal au 418 625-4521.



Les alarmes non fondées

Le service incendie encourage les propriétaires de bâtiment à faire l'installation de système d'alarme de détection incendie relié à une centrale d'alarme. Ces dispositifs peuvent sauver des vies et limiter de beaucoup les dommages matériels que peuvent causer un incendie.

Par contre, chaque année le service incendie répond à environ 15 appels pour des alarmes non fondées, ce qui représente près de 30% des appels reçus annuellement. Ces fausses alarmes coûtent chaque année environ 10 000 \$ simplement en salaire pour le déplacement des pompiers.

Inutile de penser qu'un seul pompier devrait aller voir avant s'il s'agit d'une fausse

alarme. Des règles strictes encadrent les interventions des pompiers tant pour le nombre que pour les délais d'intervention, qui demandent la présence d'un minimum de 10 pompiers dans un délai maximum de 15 minutes. Pensez à ce qu'il adviendrait si un seul pompier se rendait sur une alarme incendie et que cette alarme s'avérait réelle et qu'un incendie s'est vraiment déclaré dans une résidence ou dans un immeuble à logements et que des personnes sont en danger. Que pourrait faire un seul pompier dans ces circonstances??? Avant que les autres pompiers arrivent avec les véhicules et qu'ils puissent venir en aide aux personnes en danger, ces gens pourraient perdre la vie, sans compter les dommages au bâtiment qui serait plus élevé. Ce qui pourrait se traduire par une poursuite qui coûterait bien plus que le salaire des pompiers.

Alors pour prévenir les alarmes non fondées, voici quelques conseils :

- Lorsque vous effectuez des travaux de construction ou de rénovation, prenez soin de temporairement couvrir les avertisseurs de fumée, à l'aide d'un sac de papier ou de plastique mince.
- Lors de la cuisson des aliments, pensez à faire fonctionner votre hotte de ventilation au-dessus de la cuisinière.
- Si votre système d'alarme se déclenche et que vous êtes en contrôle de la situation, par exemple des rôtis oubliés dans le grille-pain, pensez vite d'annuler votre système d'alarme et d'aérer la pièce.
- Dans les systèmes d'alarme sans fil, assurez-vous de toujours avoir des piles en bon état dans vos avertisseurs de fumée.
- Rappelez-vous que le fait d'installer un avertisseur de fumée trop près d'une cuisine ou de la salle de bain favorise les alarmes intempestives. À cet effet, sachez qu'un avertisseur de fumée de moins de 10 ans à fonctionnement photoélectrique réduit considérablement les risques d'alarmes non fondées.
- Si vous confiez l'installation ou l'entretien d'un système d'alarme à un spécialiste, vérifiez s'il est membre de l'Association canadienne de la sécurité (CANASA). Cet organisme veille à la compétence de ses membres et s'assure qu'il offre un service de qualité.

Alors soyez vigilant et aidez-nous à prévenir les alarmes non fondées!

Sylvain Poulin T.P.I

Directeur service incendie
Municipalité de Lac-Etchemin

Liste des gardiens et gardiennes de Lac-Etchemin Juin 2013

NOM	ADRESSE	AGE	TÉLÉPHONE
ASSELIN, Amélie	282, avenue du Ruisseau	12	418 625-4040
ASSELIN, Marie-Line	282, avenue du Ruisseau	14	418 625-4040
B. GRENIER, Isa	1684, route 277	12	418 625-5777
BÉDARD, Jessica	1350, route 277	13	418 625-9888 418 636-2888
BÉGIN-TANGUAY, Rose-Marie	312, rue Gagnon	12	418 625-0183
BÉLANGER, Ève-Lyne	1660-B, route 277	12	418 625-5521
BERGERON, Anne-Julie	538, route du Golf	14	418 625-4615

NOM	ADRESSE	AGE	TÉLÉPHONE
BOIVIN, Catherine	115, rue Dallaire	12	418 625-4133
BORTHAYRE, Julie	Manoir Lac-Etchemin	16	418 625-2101
BOUCHARD, Alexandra	300, rue Turmel	12	418 625-2526
BOUCHARD, Émilie	203, du Collège ou 100 des Tilleuls	15	418 625-4714 418 625-4776
BOUCHARD, Jade	312, rue de la Montagne	11	418 625-2027
BUITING, Véronique	190, 10 ^e Rang	15	418 625-5095
CARON, Jérémie	1353, route 277	14	418 625-4328
CLOUTIER, Stéphanie	206, rue du Collège	16	418 625-3976
COMEAU, Élodie	327, avenue du Ruisseau	16	418 625-6050
CORRIVEAU, Rosalie	1421, route 277	13	418 625-3882
DROUIN, Coralie	333, avenue du Ruisseau	14	418 625-5299
FORTIN, Audrey	635, route du Golf	12	418 625-3670
GAGNÉ, Anne	1186, route 277 (Station)	13	418 625-4184
GAGNÉ, Vanessa	1150, route 277 (Station)	14	418 625-3475
GUAY, Karen	315, rue de la Montagne	12	418 625-2011
GUAY, Mylène	315, de la Montagne	13	418 625-2011
HOUDE, Édouard	194-A, 2 ^e Avenue	11	418 625-3121 418 625-3133
LABONTÉ, Sarah-Maude	1028, chemin des Riverains	14	418 625-5524
LABRECQUE, Nadège	204, rue Bernard	13	418 625-5892
LABRIE, Émilie	320, rue Jacques	15	418 625-4970
LACHANCE, Marianne	1096, route 277 (Station)	14	418 625-3594
LACHANCE-PLANTE, Maude	565, route du Golf	13	418 625-4567
LACROIX, Rose	1657, route 277	13	418 625-2915
LAPOINTE, Claudie	304, rue Bisson	12	418 625-4105
LAPOINTE, Marie-Soleil	304, rue Bisson	14	418 625-4105
LECLERC, Jade	306, rue Pouliot	12	418 625-5819
LECLERC, Rosalie	1517, route 277	13	418 625-5120
LECLERC, William	288, 2 ^e Avenue	11	418 625-5700
LECOURS, Océane	319, rue Gagnon	12	418 625-5775
MÉTHOT-HUBERT, Émilie	324-B, rue Bouchard	13	418 625-2326
O'ROURKE, Ellie	180, 2 ^e Avenue	11	418 625-2242
OUELLET, Mégane	1547, route 277 ou 368, Grande-Rivière	13	418 625-4717 418 625-4940
POULIN, Caissie	203, rue Chouinard	14	418 625-2135
POULIN, Justine	211, rue Dufour	13	418 625-4856
POULIOT, Jessica	299, avenue du Ruisseau	12	418 625-4587
POULIOT, Marc-Antoine	1541, route 277, app. 1	12	418 222-7627

NOM	ADRESSE	AGE	TÉLÉPHONE
POULIOT-LACHANCE, Nicolas	1619, route 277	12	418 625-5265
PROVENÇAL, Audrey	618, route du Golf	15	418 625-5958
RICHARD, Patricia	178, 10° Rang	13	418 625-4691
ROY, Amélie	240, 10° Rang	12	418 625-2392
ROY, William	239, rang 2	11	418 625-4616
SAMUEL, Émilie	232, 2° Avenue	12	418 625-2294
TURGEON, Tiffany	166, 2° Avenue	14	418 625-3680
VALLIÈRES, Amélie	305, rue Lafontaine	12	418 625-5929
VEER, Marie-Soleil	392, rang Grande-Rivière	17	418 625-5388 418 625-4405



Club Nautique de Lac-Étchemin Tarification 2013

Depuis 2009, le conseil d'administration du Club Nautique a placé une chaîne cadenassée pour la descente au lac Étchemin dans le but de sécuriser l'endroit. Pour pouvoir obtenir un accès au lac tout au long de l'été 2013, un dépôt de 50 \$ vous sera demandé en plus de votre adhésion comme membre résident au coût de 60 \$ ou comme membre non résident au coût de 120 \$ pour vous procurer une clé qui vous permettra de mettre votre embarcation à l'eau en tout temps. À la fin de la saison estivale, lorsque vous remettrez votre clé au responsable, votre dépôt de 50 \$ vous sera remis. Aussi, pour les gens qui désirent profiter occasionnellement du débarcadère sans carte de membre et comme le beau temps est arrivé très tôt cette année et que les gens ont le désir de profiter du lac au maximum, il est important que vous sachiez qu'un employé est présent au Club nautique seulement les fins de semaine de beau temps jusqu'au 22 juin. À compter du 22 juin 2013, il y aura un employé sur place tous les jours de beau temps de 10 h à 18 h. En cas de mauvais temps, le Club nautique sera fermé.

Pour plus d'information, nous vous invitons à contacter :

Roger Gagnon, président

418 625-9091 • 418 625-6841 • 418 625-0967

N.B. Pour accéder au lac occasionnellement, une tarification journalière vous est proposée sur place.

TARIFICATION 2013

Carte de membre

Membre régulier (accès au chalet)	30 \$
Membre nautique (résident) incluant la mise à l'eau	70 \$
Membre nautique (non-résident) incluant la mise à l'eau	130 \$

Mise à l'eau

Non-membre (par jour)	15 \$
-----------------------	-------

Location de quai à la semaine (hebdomadaire)

Membre nautique	40 \$/sem
Non-membre	50 \$/sem

Location de quai à la saison (réservée aux membres)

Membre (résident)	250 \$
Membre (non-résident)	300 \$

Ce tarif inclus : Location de quai
Carte de membre nautique

Forfait (2 jours, 2 nuits, le bateau passant la nuit au quai)

Membre nautique résident (contribution de 60 \$)	20 \$
Membre nautique non-résident (contribution de 120 \$)	35 \$
Non-membre	40 \$

Location de chaloupe

Membre par jour	12 \$
Membre par demi-journée	6 \$
Non-membre par jour	15 \$
Non-membre par demi-journée	9 \$

Location de ceinture de sécurité

Par période de 4 heures (charge minimum de 2 \$)	2 \$
--	------

IMPORTANT

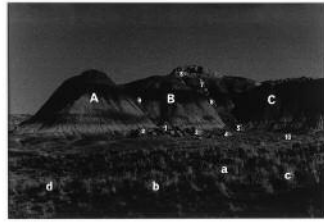
La direction du Club nautique maintient l'interdiction de la mise à l'eau de tous les bateaux équipés de "tuned pipe" ou sortie directe du tuyau d'échappement.



Créez-vous un bel été au Moulin La Lorraine!
À voir et à faire... à partir du 22 juin

EXPOSITION Salle Pierre-Beaudoin

Paysage : Table de matière, Oeuvres choisies de la Collection Banque nationale



Motivée par une volonté de choisir les œuvres des artistes professionnels parmi les plus reconnus et les plus réputés d'un point de vue historique, la Banque porte une attention soutenue aux expressions artistiques originales récentes et passées. L'exposition Paysage : table de matières présente des œuvres d'importants artistes contemporains illustrant diverses approches de ce genre pictural. Il ne faut pas se fier aux apparences, dit-on. Aller au-delà de la représentation de l'œuvre révélera la réflexion de l'artiste, nous permettant de dresser une table de matières de différentes préoccupations esthétiques. Vous pourrez faire la visite de l'exposition de façon autonome ou en compagnie d'un guide-interprète, à votre choix.

ATELIER DE CRÉATION CONTINU: Amusez-vous dans le paysage!

Visitez PAYSAGE : TABLE DE MATIÈRES et prolongez l'expérience en participant à l'atelier de création continu complémentaire à l'exposition et offert au Café du Patrimoine. L'activité s'adresse à tous.

EXPOSITION Hall du Moulin

Synergie, couleur et lumière, de François Fréchette

Créateur accompli, cet artiste compose des «tableaux de verre» qui se situent à la limite de la peinture, de la sculpture et de l'installation. D'un point de vue contemporain, François Fréchette explore les facettes du verre pour représenter sa vision de monde en s'inspirant de ce qui l'entoure ou le préoccupe. Cette exposition de vitrail illustre de façon symbolique l'énergie et le mouvement propres à un moulin.



Vous aimeriez rencontrer l'artiste?

CONFÉRENCE : «DE L'INSPIRATION À LA DISTANCIATION»

par François Fréchette

Découvrez les étapes de réalisation d'un vitrail, suivez la démarche de création et les différentes phases du travail de François Fréchette.

Samedi 6 juillet à 13 h 30.

MINI CAMP - MAXI ART pour les 8 à 12 ans!

Le Moulin est heureux d'annoncer le retour du camp artistique pour les jeunes de 8 à 12 ans. Le camp, se tiendra les 10, 11 et 12 juillet prochain, de 9 h à 16 h. Chaque jour sera consacré à l'apprentissage de techniques différentes : dessin, couleur et peinture, sculpture-land art... Ces ateliers se pratiqueront à l'intérieur et en extérieur sous la supervision de deux artistes professionnelles en arts visuels et animatrices hors pair, Marie-Christine Frigault et Marie-Josée Otis. L'objectif est de permettre aux jeunes qui ont un intérêt particulier pour les arts d'expérimenter, d'apprendre et de créer dans le contexte stimulant d'un camp spécialisé. Le programme propose un dosage parfaitement équilibré d'exercices dirigés, de théorie et d'expression libre. L'inscription au camp de 3 jours est de 80 \$ par enfant et inclus tout le matériel.



À qui la chance? Faites vite, les places sont limitées!

Information et inscription 418 625-4400.

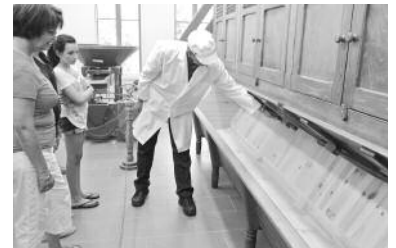
PIQUE-NIQUE DES CRÉATEURS ET JOURNÉE DES AMIS DU MOULIN

Dimanche 28 juillet de 11 h à 16 h, rendez-vous au Moulin pour le Pique-nique des créateurs! Le but de cette activité est de susciter les échanges et d'encourager les interactions entre le public et les artistes. Profitez-en pour voir les peintres, sculpteurs, aquarellistes, pastellistes qui travaillent sur place entre 10 h et 16 h 30. De 12 h à 13 h, venez pique-niquer en famille tout en écoutant l'excellente pianiste Andrée-Anne Caron et quelques-uns de ses élèves. En après-midi, profitez des activités offertes... à 13 h 30 : Faites «la petite tournée commentée» du jardin et des artistes; de 14 h 30 à 15 h 30 : kiosque créatif de dessin et peinture pour tous, activité d'écriture poétique animée par Hélène Bouffard et inauguration collective du nouveau sentier de poésie! À 16 h, chant et musique celtique avec Brigitte Lebrasseur (voix, guitare, mandoline), Johanne Blais (voix), Josée Marceau (voix, flûte, bodhran), Jean Michaud (guitare, contrebasse). Notez que l'accès au jardin, magnifique à cette période de l'année, est gratuit pour tous... ce qui donne une raison de plus pour participer à l'activité! Enfin, le pique-nique est une belle occasion de rassemblement pour les Amis du Moulin qui sont invités à vivre cette journée spéciale en belle compagnie!



LE MOULIN ET LA MEUNERIE... UN ATTRAIT À VOIR!

Avec le retour de la belle saison, c'est beau de revoir tourner la grande roue! À compter du 26 juin, la meunerie reprend ses activités pour l'été. Du mercredi au dimanche, les visiteurs peuvent voir le meunier mouler la farine devant leurs yeux et faire une visite commentée des installations. La visite de la meunerie est une activité très intéressante pour toute la famille, petits et grands! N.B. : Pour venir en groupe (10 personnes ou plus), il est recommandé de réserver à l'avance en communiquant au 418 625-4400. La bonne farine de blé biologique moulue devant vous est en vente sur place!



Le JARDIN et les SENTIERS de promenade

Les visiteurs sont les bienvenus dans le jardin et les sentiers de promenade tous les jours. L'accès est gratuit. Les chiens en laisse sont admis.

APRÈS VOTRE PROMENADE, entrez lire ou faire la pause au café du patrimoine... ou profitez du soleil sur la véranda en sirotant un bon café espresso, allongé ou cappuccino. Bienvenue à tous.

Le Moulin est ouvert

Jusqu'au 23 juin : SAMEDI et DIMANCHE de 13 h à 17 h.

Visite de groupe du mercredi au dimanche sur réservation.

Admission adulte : 5 \$; Étudiant et membre Fadoq : 4 \$

GRATUIT pour les enfants de 12 ans et moins accompagnés d'un parent, les Amis du Moulin et les détenteurs de la carte de fidélité.

Pour information : 418 625-4400 ou www.moulinlalorraine.ca

HORAIRE D'ÉTÉ du 26 juin au 1^{er} septembre

Mercredi au dimanche de 10 h à 17 h

Vacances de la construction : Horaire spécial OUVERT 7 JOURS sur 7 du 21 juillet au 4 août.

Maison de jeunes
Le Chabotté
vous informe...



Bonjour à tous,

À compter du 25 juin, le Chabotté sera ouvert les mardis, les jeudis et les vendredis en soirée. Pour les mois de juillet et août, ce sera la même chose. Prenez note que le Chabotté sera fermé durant les deux semaines de la construction.

Quand Passion rime avec Art... des jeunes exposent au Moulin La Lorraine!

Du 11 mai au 16 juin, le Moulin La Lorraine accueillera une exposition de photographies et vidéos réalisés dans le cadre du projet Passion'Art de la Maison de Jeunes l'Olivier des Etchemins. Depuis le début de l'année, ce projet commandité par les Caisses Desjardins du Sud de la Beauce et des Etchemins a permis à un groupe de 12 à 17 ans d'être initié à diverses formes d'art et disciplines artistiques. L'exposition Passion'Art dévoilera des points de vue originaux réalisés par les participants de l'atelier de photographie ainsi que de magnifiques images immortalisées lors d'un voyage humanitaire au Pérou.

Le public est chaleureusement invité à l'ouverture de cette exposition qui sera marquée par une prestation de breakdance offerte par six danseurs de Passion'Art. Les représentations se feront à 14 h, 15 h et 16 h, le 11 mai prochain.

Enfin, l'exposition sera le prétexte à la tenue d'une autre activité très intéressante : un atelier de tie-dye. Lors de cet atelier, les participants pourront exprimer leur créativité en réalisant une teinture personnalisée sur leur propre T-shirt. Ce procédé de nouage et de teinture aussi appelé shibori permet d'obtenir des résultats surprenants et spectaculaires. L'atelier offert au coût de 5 \$ aura lieu le 15 juin de 13 h 30 à 15 h et s'adresse aux 12 ans et plus. Les places étant limitées, il est nécessaire de réserver en communiquant au Moulin La Lorraine au 418 625-4400. Pour de plus amples informations, le public est invité à se rendre au www.moulinlalorraine.ca ou à surveiller la page facebook du Moulin.

Le Moulin La Lorraine est situé au 1286, route 277, Lac-Etchemin et est ouvert samedi et dimanche de 13 h à 17 h. Adulte 5 \$; étudiants et membres fadoq 4 \$; 12 ans et moins gratuit.

Vous pouvez communiquer avec Yanick Maheux-Poulin pour plus d'information au mdp passionarts@hotmail.com ou au 418 594-5886.

MAISON DE JEUNES LE CHABOTTÉ

Le 21 avril avait lieu la journée de filles. Au programme : cours de maquillage, de coiffure et accès au Relaxarium du Georgesville. Plusieurs ont apprécié cette journée et en ont profité pour se détendre.

CAMP DE JOUR

Cette année encore, nous offrons l'opportunité aux jeunes qui seront en secondaire 1, 2 ou 3 l'an prochain de participer au camp de jour. Au programme : Village Vacances Valcartier, La Ronde, Vaho, tournoi de volley-ball, souper hot dog et bien plus. Ce camp de jour se tient sur deux jours soit les lundis et les mercredis pour la plupart du temps. Aussi, pour les sorties à l'extérieur, les jeunes seront jumelés avec les camps de jour de Saint-Prospère et de Sainte-Justine. Pour plus d'information, vous pouvez contacter Megan Carrier au 418 594-5886.

AGA

Au nom du conseil d'administration de la Maison de jeunes l'Olivier des Etchemins, il me fait plaisir de vous inviter à participer à notre assemblée générale annuelle qui se tiendra le jeudi 27 juin 2013 à 19 h au point de service de Saint-Prospère, l'Ado-Manie, situé au 2964, 15^e Avenue.

Cette rencontre nous permettra de partager avec vous notre rapport annuel 2012-2013 et d'échanger avec vous sur les orientations et les actions à venir pour l'année 2013-2014.

Megan Carrier,

animatrice-responsable de la Maison de Jeunes l'Olivier des Etchemins



Cet été, je vibre
 au rythme de l'ÉCO-PARC!

TARIFS CARTE DE SAISON PLAGE

Catégorie	Prix régulier	Prix résident	Prix résident avant 7 juin
Enfants (3-17 ans)	32,00\$	24,00\$	20,00\$
Adulte	45,00\$	34,00\$	25,00\$
Famille (2ad – 2enf)	115,00\$	86,00\$	60,00\$
Enfant supp.	21,00\$	16,00\$	12,00\$

TARIFS CARTE DE SAISON GLISSADES

Catégorie	Prix régulier	Prix résident	Prix résident avant 7 juin
Enfants (3-17 ans)	65,00\$	50,00\$	32,00\$
Adulte	85,00\$	65,00\$	45,00\$
Famille (2ad – 2enf)	250,00\$	190,00\$	130,00\$
Enfant supp.	42,00\$	32,00\$	22,00\$

Vous pouvez vous procurer votre carte de saison entre 8 h 30 et 16 h du lundi au vendredi au chalet de l'Éco-Parc (213, A^e avenue). Une preuve de résidence sera demandée. Argent comptant ou chèque seulement pour le paiement.

N'oubliez pas que l'accès au site (espaces verts) est gratuit pour tous.

En nouveauté

Une plate-forme de **jeux d'eau** sera construite pour le début de l'été sur le terrain de l'Éco-Parc. Vous y retrouverez une foule de jeux d'eau rafraîchissants pour petits et grands. Aussi, nous effectuons la rénovation complète de l'extérieur du bâtiment principal de l'Éco-Parc ce qui nous permettra de rallonger la période de location de la salle.

Événements spéciaux

- 15 juin : Wake It Up Party
- 23-24 juin : Fête nationale
- 7 juillet : Festival d'Élégance

Location de la grande salle - Chalet de l'Éco-Parc

Vous pouvez louer la grande salle du chalet de l'Éco-Parc au coût de 130 \$ de mai à octobre. Possibilité de 80 places assises, réfrigérateur, bar, terrasse et magnifique vue sur le lac.

Pour toute question ou information, n'hésitez pas à communiquer au 418 625-3272 ou visitez notre site Internet à l'adresse suivante : www.eco-parc.qc.ca

Au plaisir de vous voir sur le site cet été!

Marie-Hélène Ménard

Directrice générale



La bibliothèque, un service populaire et accessible

Depuis son ouverture le 8 septembre 1999 jusqu'au 1^{er} mai 2013, la bibliothèque L'Élan a émis des cartes d'usagers à environ 60% de la population (3 951 personnes). Actuellement, 1 271 cartes ont été validées au cours des 12 derniers mois, soit 30,52% de la population. **Une invitation est lancée à chaque usager de faire valider sa carte de membre.**

En avril 2013, la bibliothèque a effectué 820 prêts de livres aux adultes et 324 aux enfants et adolescents. Elle a aussi offert 225 biens (revues, DC, CDROM) ou services culturels (animation, expositions de peintures) et 15 séances d'Internet aux usagers pour un **grand total de 1 384 prêts ou services**. Ces statistiques démontrent le dynamisme de ce service culturel à la population.

Ajouts de nouveautés au répertoire des livres

Parmi les dernières acquisitions de livres, on retrouve les **documentaires** «Ginette Reno», «Le livre des coïncidences», «Game over : Histoire d'Éric Gagné», «Le sens du combat», «Le grand livre de l'érable», «Une larme m'a sauvée», «Gaétan Frigon né Dragon», «La méthode Tools», «Vivre c'est guérir» de N. Bordeleau, «La pharmacie du Bon Dieu» de F. Bardeau, «Prendre soin de soi» de L. Auger, «La vie comme je l'aime» de M. Pilote, «Vieillir avec grâce» de D. Bombardier et les **romans** «Vent de glace», «Le manipulateur» de J. Grisham, «Léo, l'autre fils», «Demain» de G. Musso, «Hollywood» de M. Seguin, «Man» de K. Thuy, «Sainte-Victoire t. 1 et 2» de C. Pontbriand, «La fiancée américaine» de É. Dupont, «Batisette 1 et 2», «La trilogie Crosfire t. 1 et 2», «Gaby Bernier t. 2», «Souvenirs de banlieue t. 4» de R. Laberge, «Les griffes du mensonge» de J. Patterson, «L'enfant des neiges t. 5» et «Angéline t. 2» de M.-B. Dupuy et «Félicité t. 4» de J.-P. Charland.

Dans la section jeunesse, les usagers ont accès aux **bandes dessinées** «Gardiens du sang t. 5», «Le dernier templier t. 4», «Les chevaliers d'émeraude t. 3» d'A. Robillard, «Lois t. 6», «Durango t. 16», «Michel Vaillant : Au nom du fils» et «Naruto no 57»; aux **romans** «Les héritiers d'Enkidiev t. 7» et «Les ailes d'Alexanne t. 4» d'A. Robillard, «Le journal d'Alice t. 6», «Le Petit Prince est revenu» de M. Fisher, «La maison de la nuit Libérée t. 8» de P.C. Cast, «Éragon t.4»; aux **documentaires** «Drapeaux et pavillons», «L'univers expliqué en images» de H. Reeves, «L'ABC des filles 2013», «Expériences stupéfiantes», «Les personnages de Tintin dans l'histoire t. 1 et 2» et aux **albums** «Guirlande de poupées», «Et puis c'est le printemps», «Cet élan est à moi», 15 albums de la collection «Rat de bibliothèque», «Quel dinosaure suis-je?», «Quelle créature suis-je?», «Quel insecte suis-je?», «Spiderman», «La chasse aux sorcières et 6 autres livres», «Contes du soir; Histoires du soir; Les plus beaux contes» de Larousse, «La boîte à lecture» et «Ce que j'aime de mes grands-parents».

Ajouts au répertoire de disques compacts

À la demande de mélomanes, la bibliothèque s'est procurée en avril et mai les DC et DVD suivants : Dave Brubeck, Time Out; Maxime Le Forestier : Compilation; Maurane : Live; Eleonor McBain : Bundle of Joy; Marc Hervieux : Mes plaisirs dé-

La Fête nationale du Québec

Les 23 et 24 juin prochains, les résidents de Lac-Échemin et des municipalités environnantes sont conviés à venir célébrer notre Fête nationale sur le site de l'Éco-Parc des Échemins au 213, 1^{re} Avenue.

Au programme, une foule d'activités divertissantes pour toute la famille. Voici quelques éléments de la programmation de la Fête nationale :

DIMANCHE 23 JUIN 2013

À partir de 18 h : Annie Gagnon en Duo et Les Dalton
Feu de joie

LUNDI 24 JUIN 2013

10 h : Toast-café (gratuit)

10 h 30 : Discours patriotique du maire
Levée du drapeau

11 h : Messe et volée des cloches

12 h : Dîner Hot-dog
Gâteau de la Fête nationale (gratuit)
Musique d'ambiance

13 h : Jeux gonflables
Animation pour enfants (sculpture de ballons, bricolage, etc.)
Rallye thématique « Le Québec en nous, d'hier à demain »

Pour assister aux activités, vous devrez vous procurer votre effigie lumineuse au coût de 5 \$ pour les 12 ans et plus. Les enfants de 11 ans et moins pourront entrer gratuitement sur le site en tout temps.

Au plaisir de vous rencontrer !

Le comité organisateur

modés; Les Soeurs Boulay : Le poids des confettis; Pierre Lapointe : PUNKT; Artistes variés : Les rendez-vous - Un hommage à Claude Léveillée (2013); Angèle Dubeau : Silence on joue; Lawrence Lepage : Le Temps; Claude Gauthier : 50 ans plus loin.

Liste des revues disponibles aux usagers

Les usagers ont aussi accès aux revues suivantes : Les affaires, Vie des Arts, Artistes Magazine, Express Mag, Continuité, Parcours, Bel Âge, L'Actualité, Châtelaine, Cap-aux-Diamants, Clin d'œil, Moi et Cie, Décormag, Coup de Pouce, Elle Québec, Idées de ma maison, Chez Soi, Rénovation bricolage, Côté Jardins, Fleurs Plantes Jardins, Protégez-vous, Magazine Vita, Revue Cool, Parents Ados, Revue Enfants, Aventure Chasse et pêche, Sentier Chasse-Pêche, Biosphère FC faune, Science et Vie, Québec Science, National Geographic (édition française), Vélo Québec, Touring CAA, Les Jeunes Débrouillards et J'aime lire. Ces revues sont prêtées selon les mêmes modalités que les livres et disques compacts.

Merci à l'hebdomadaire La Voix du Sud

Le Comité de gestion de la Bibliothèque L'Élan remercie cordialement les responsables de La Voix du Sud pour le don des volumes couvrant l'actualité de l'année 2012 dans notre région. Grâce à ce don, la population de notre municipalité et de la région a accès à un répertoire unique d'informations qui la concernent. Ces volumes complètent notre collection de toutes les parutions de l'Aiglon et de La Voix du Sud. Ils sont disponibles pour consultation sur place seulement.

La thématique de l'été est sur les présentoirs

Plusieurs livres et revues développant les plantes et jardins, les arbres et arbustes, la protection de l'environnement, la protection des berges, la sécurité nautique et les sports d'été sont placés sur les présentoirs des sections jeunesse et adulte. Des livres de rénovation, de construction de patios et de bricolage sont également disponibles. La bibliothèque enrichit régulièrement son répertoire de documentaires pour répondre aux besoins de sa clientèle. Les suggestions d'acquisitions sont appréciées.

Invitation aux jeunes à s'inscrire au Club de lecture d'été TD 2013 «Bon voyage»

Les jeunes Etcheminois sont invités à s'inscrire au Club de lecture d'été TD 2013 dont le thème est «Bon voyage». Le but de l'activité est de favoriser la lecture des jeunes et leur fréquentation de la bibliothèque durant l'été. Les modalités d'inscription leur seront présentées à l'école ou à la bibliothèque L'Élan. Lors de leur inscription à la bibliothèque, les jeunes recevront gratuitement un livret de projets et d'activités, un poster, un signet et le premier d'une série de 9 autocollants représentant la thématique.



Durant l'été, différentes activités relatives au thème seront offertes aux enfants et adolescents en collaboration avec les Camps de jour, les groupes du CPE et d'autres organismes locaux. Pour favoriser la participation, 10 chandails thématiques seront tirés au sort parmi les participants, à raison d'un par semaine. Des prix de compétence et de participation seront aussi attribués lors des activités spéciales du Club. Tous les gagnants de prix seront invités à la remise des prix lors des «Journées de la culture» en septembre.

Exposition de peintures dans la section des arts de la bibliothèque

La bibliothèque L'Élan invite la population à visiter l'exposition de peintures de M.

Yves Bernier qui sauront vraiment plaire à tous, petits et grands...

Les artistes, artisans ou photographes locaux qui désirent exposer leurs œuvres à la bibliothèque doivent contacter Mme Irène Fortin, animatrice de cette activité culturelle.

Des jeux pour les 2 à 6 ans de Lac-Etchemin

Depuis le 12 novembre 2012, la bibliothèque prête des ensembles de jeux aux enfants de 2 à 6 ans, selon les mêmes modalités qu'elle le fait pour les autres biens culturels. Ce programme, parrainé par «Etchemin en forme», met à la disposition des parents des trousseaux de jeux sous la thématique «Amuse-toi» pour favoriser le développement moteur de leurs enfants. Les 7 jeux sont : un jeu de marelle, de poches, de quilles, une planche d'équilibre, un ballon sauteur, un parachute et des pieds de monstres. Des livres traitant du thème sont aussi disponibles aux parents. Pourquoi ne pas en profiter?

Le programme «Une naissance, un livre» est offert gratuitement aux nouveau-nés

Le programme Une naissance, un livre s'adresse aux nouveau-nés de notre municipalité. Cette initiative vise à «donner le goût des livres» et à inciter les parents et leurs enfants à fréquenter la bibliothèque, source d'information et de culture. Tous les parents concernés sont invités à se prévaloir de ce service gratuit.

Jacques Gagnon, responsable
Bibliothèque L'Élan



L'Épluchette vous convie à sa 14^e édition

Le 14^e anniversaire de L'Épluchette sera présenté les 16 et 17 août, beau temps, mauvais temps. Pour la 2^e année, l'activité aura lieu au Mont-Original. Surveillez la publicité pour en connaître l'horaire ou consultez notre site internet au : www.lepluchette.com



**N'OUBLIEZ PAS DE RÉSERVER LA FIN DE SEMAINE DU 1 AU 4 AOÛT
POUR LE 35^e TOURNOI DE BALLE FAMILIAL !**

PROGRAMMES D'AIDE

Politique d'aide à l'élite sportive et culturelle

Fonds culturels

Fonds pour la réalisation d'une activité culturelle dans le cadre d'une fête ou d'une manifestation populaire

Aide financière aux familles lacetcheminoises

Soutien financier pour l'achat de couches de coton



une naissance un livre



LE CONSEIL MUNICIPAL CONSULTE SA POPULATION :

Politique familiale



COMITÉ DE SUIVI



POUR PLUS D'INFORMATION :

www.municipalite.lac-etchemin.qc.ca

ou

Jude Emond
418 625-4521
poste 232

De belles activités vous attendent encore cette année soit le concours de coups de circuit et les feux d'artifice (plus spectaculaires d'une année à l'autre) présentés le samedi à 21 h ainsi que les jeux gonflables et autres surprises pour les enfants le samedi après-midi.

Si vous désirez vous inscrire pour le tournoi de 2013 ou pour toute autre information, n'hésitez pas à communiquer avec Mike Pouliot ou 418 625-1753.



Saviez-vous que...

Saviez-vous que le développement des habiletés de mouvements, qu'on appelle la psychomotricité, chez les tout-petits permet aussi de favoriser la concentration et la mémoire et de développer l'estime de soi.

« Bougez petits pieds » est un ensemble de 6 ateliers de motricités pour l'enfant et le parent offert par Etchemins en forme. Contactez Josée Boutin au 418 267-4400.

Annick Vallières,

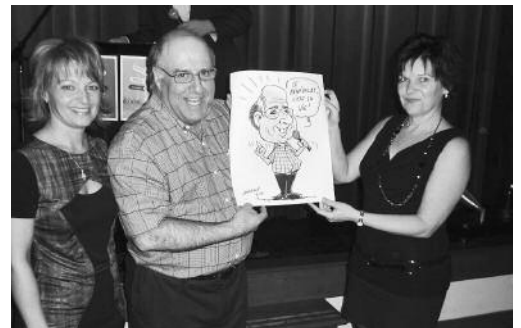
Coordonnatrice du projet "À petits pas... 0-5 ans"
418 625-3101, poste 2392
Courriel : apetitpas05ans@gmail.com

Le service des loisirs vous informe

Une activité de reconnaissance appréciée



La semaine de l'action bénévole a été soulignée de belle façon le 26 avril dernier. Le Conseil municipal a, pour l'occasion, invité tous les organismes reconnus par la municipalité à une fête mettant en vedette «Jimmy Le magicien» et celui-ci en a mis plein la vue aux 200 invités qui ont répondu à l'invitation. Durant la soirée, la partie musicale a été confiée à Andrée-Anne Caron qui nous a offert plusieurs pièces de piano. Les participants ont également eu la chance de profiter du talent du caricaturiste Pierre Drysdale qui en a étonné plusieurs par la qualité de ses œuvres. Une soirée pleine de surprises que tout le monde a apprécié.



Monsieur Marc Lacroix, président de la Coopérative de solidarité du Mont-Original est venu partager l'expérience de son équipe de bénévoles qui ont fait du sauvetage du Mont-Original un exemple éblouissant de réussite grâce à des ressources bénévoles disponibles dans le milieu.

L'organisation de la soirée a été confiée aux membres de la Commission des loisirs et c'est avec un sentiment de satisfaction qu'ils ont dressé un bilan plus que positif de cette soirée. Merci d'avoir répondu à l'invitation et merci à ceux qui ont participé au succès de l'événement. Nous savons tous très bien que tous les bénévoles de la municipalité n'étaient pas présents à cette soirée mais ils étaient très bien représentés.



INVITATION À TOUS LES PARENTS!

À une assemblée publique de consultation au sujet de la Politique familiale

LE MERCREDI 19 JUIN 2013, 19 H À 20 H 30

Au Centre des arts et de la culture



LE POINT DE VUE DES FAMILLES?

Pour compléter l'exercice de consultation auprès des

familles, nous invitons tous les parents dont les enfants sont encore à la maison à une rencontre d'échanges

sur les besoins des familles et des enfants et nous voulons recueillir vos suggestions de vive voix pour permettre à la municipalité d'adapter avec plus de justesse sa nouvelle politique.

Confirmez votre présence au secrétariat municipal au 418 625-4521. NOUS VOUS ATTENDONS.

Pour toute information ou commentaire, vous pouvez communiquer avec Jude Émond, directeur du service des loisirs, culture et vie communautaire au 418 625-4521, poste 232 ou avec Marcel Vermette, chargé de projet, au 418 595-2012.

Les activités de consultation au sujet de la nouvelle Politique familiale et des aînés vont bon train. Plusieurs questionnaires-sondage nous ont été retournés dûment complétés. Si vous n'avez pas encore retourné votre questionnaire-sondage, **n'oubliez pas de le faire le plus tôt possible. Nous l'attendons!**

- À l'un des bureaux de poste (2^e Avenue et Sainte-Germaine Station)
- Au bureau municipal

Un succès pour le premier bébé-bazar des Etchemins



C'est autour de 250 personnes, visiteurs et exposants, qui ont participé à la première édition du bébé-bazar des Etchemins.

Par l'initiative d'une jeune maman de la MRC des Etchemins, un bébé-bazar s'est tenu le dimanche 19 mai à l'occasion de la semaine de la famille. Madame Mélanie Breton de Lac-Etchemin a proposé ce projet au groupe-

ment de partenaires en petite enfance « À petits pas...0-5 ans » et elle a su le mener de main de maître en collaboration avec la coordonnatrice du regroupement, Mme Annick Vallières.

Elle a obtenu un grand succès pour cette première édition, ce qui promet pour l'an prochain. Sur place, les jeunes familles avaient accès à 25 tables où une panoplie d'articles en lien avec la petite enfance étaient offerts à faibles coûts. De plus, ils pouvaient prendre de l'information aux kiosques de Parentaïme, Maison de la famille et "À petits pas...0-5 ans" et laisser leurs enfants à la halte-garderie pendant qu'ils magasinaient tranquillement. Ce fut aussi une belle occasion d'échanger entre ces familles de partout! Des paniers-cadeaux ont été remis aux exposants Sophie Morissette de Sainte-Justine et Amélie Richard de Saint-Cyprien en guise de prix de participation ainsi qu'aux visiteurs Maïda Landry de Saint-Luc et Audrey Jalbert de Lac-Etchemin. L'argent pour la location des tables a permis à l'organisatrice de remettre un montant de 230 \$ à Josée Panneton, directrice de Parentaïme, pour ses activités. Nous soulignons la participation de la municipalité pour le prêt de la salle.

Semaine québécoise des familles

Plusieurs activités offertes pour la famille



Les aînés de Lac-Etchemin ont encore une fois participé en grand nombre à la semaine de la famille. Le vendredi 10 mai, tous les élèves de l'école Notre-Dame ont accueilli les participants de Vie active pour une marche

d'une heure dans les rues du centre-ville.

Le jeudi 16 mai, 12 aînés ont été invités à partager le repas du midi avec les élèves du primaire qui dînent à l'école. Pour l'occasion, les invités avaient apporté des objets utilisés dans leur jeune âge et qui ne sont plus utilisés maintenant. Bien des découvertes et des questionnements sur des objets pour la plupart très insolites. Par la suite, tous se sont donné rendez-vous au gymnase pour une séance d'exercices avec le groupe de Vie active.

Pour une première fois, un spectacle était offert le samedi matin pour les petits de 0-8 ans. Nanou et son équipe attendaient les jeunes au Centre des arts et de la culture pour un spectacle d'art clownesque. Peu de jeunes ont répondu à l'invitation mais le spectacle était d'une grande qualité. Le dimanche, pour une première, un bébé-bazar a été présenté au Centre des arts et de la culture avec la participation de 25 exposants. Cette fois les gens ont assisté nombreux, près de 200 visiteurs, au grand plaisir des exposants qui ont fait de bonnes affaires.

Nous tenons à remercier nos aînés pour leur générosité envers nos enfants. Votre implication est très appréciée. Remercions également le personnel et la direction de l'école Notre-Dame pour leur contribution et leur accueil chaleureux, Mélanie Breton pour ton initiative pour le bébé-bazar et Andrée-Anne Caron pour le concert des élèves présenté le 7 juin dernier.

Le comité de suivi de la Politique familiale vous dit MERCI !



Bonjour à vous résidents de notre belle municipalité. Nous sommes heureux de vous annoncer que suite à une grande implication des caisses Desjardins des Etchemins et du Sud de la Beauce, la ligue de baseball portera le nom de « Ligue de baseball mineur Desjardins des Etchemins » et ce, pour les 5 prochaines années. Nous sommes aussi très fiers d'avoir comme partenaire majeur « Etchemins en forme ». Nous verrons au développement de nos jeunes et à leur condition physique. Le but de notre ligue est d'amuser les enfants dans l'apprentissage du baseball.

La ligue de baseball mineur Desjardins des Etchemins agira avec un lance-balles de marque JUGS®.

Voici les 4 objectifs visés par l'utilisation du lance-balles :

- Pour créer l'enthousiasme et le plaisir
- Pour augmenter le nombre de joueurs qui participent au jeu
- Pour augmenter l'opportunité offensive
- Pour augmenter l'opportunité défensive

Pour les jeunes qui débutent au baseball, rien de mieux que la répétition de compétences fondamentales. En utilisant le lance-balles JUGS, les jeunes joueurs s'amuse à parfaire leur élan, compte tenu que la balle arrive pratiquement toujours au même endroit à chaque fois. Cela rend le défi de frapper un peu plus facile et beaucoup plus amusant.

Astuce n° 1

Les pratiques sont les meilleurs moments pour enseigner le baseball à nos joueurs. Une fois que la partie commence, nous laissons jouer les jeunes. Nous leur donnons un minimum d'instructions. La partie doit se jouer en une heure et quart ou moins.

Rappelons-nous qu'avec JUGS c'est : « Frappez la balle, amusez-vous! »

C'est pour cela que Desjardins a investi la somme de 5 000 \$ et qu'Etchemins en forme en a investi 3 000 \$. Ces sommes vont servir pour les équipements nécessaires au bon démarrage.

Sincère merci et soyons fiers de nos partenaires.

José Paulin



Camp de jour 2013 à Lac-Etchemin

Mmmm! Ça sent les vacances d'été! Le camp de jour souhaite te retrouver, toi et tes amis moussaillons, pour un autre été des plus fantastiques! Ce qui compte pour nous, c'est de voir ton beau sourire et ton énergie lors de nos activités loufoques !!! Plusieurs sont en préparation pour te faire vibrer. Ton imagination sera de mise pour découvrir cet univers merveilleux! De nouveaux endroits sont aussi à découvrir et les talents de notre entourage lacetcheminois seront en œuvre pour te faire voir de nouveaux talents qui sommeillent en toi! La page officielle de Facebook sera là pour répondre à tes questionnements, tu n'as qu'à aimer la page !!!

Voici les moniteurs (trices) pour l'été 2013 :

Les maternelles :

Guillaume Couture
Mélanie Beaudoin

1^{er} et 2^e années :

Véronique Tanguay
Moniteur(trice) à venir

3^e et 4^e années :

Louis-Pierre Chabot
Yannick Laflamme

5^e et 6^e années :

Jessie Tanguay
Alex Drouin-Provençal

Service de garde :

Élisa Leblond-Fortin
Marc-Olivier Roy

Aide-monitrice :

Rose Loisel

Je vous souhaite une belle fin d'année scolaire et un bel été en notre compagnie.

Gabrielle Nadeau

Responsable du camp de jour

Dans cette optique, il nous a fait plaisir de remettre récemment à M. Christian Audet, personne à mobilité réduite et résident de Lac-Etchemin qui est régulièrement à l'aréna les fins de semaine, une casquette de la compagnie Robert Boileau et distributeur de la compagnie Zamboni ainsi qu'une photo laminée de lui prise sur la patinoire lors du tournoi de la fin.

Merci de ta présence et bienvenue à tous à l'aréna.

Nous profitons de l'occasion pour vous mentionner que plus de quatre-vingt-dix milles personnes passent à l'aréna dans une année! Nous vous invitons aussi à faire partie du comité des amis de l'aréna. Mesdames Isabelle Chabot, Sabrina Lamontagne et deux autres personnes ont fait part d'un intérêt pour le comité. Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à communiquer avec le soussigné.

José Poulin

Gérant aréna / animation loisirs et sports



Programmation
LOISIRS
annuelle 2013-2014

Date de tombée
pour la parution
du 4 septembre 2013 :
22 juillet 2013

L'ARÉNA municipal,
un lieu de plus en plus
adapté à toutes et tous!



La dernière mise aux normes de l'aréna de Lac-Etchemin remonte en 2010 et fait en sorte que beaucoup de personnes peuvent s'y rendre plus facilement. Nous avons remarqué que depuis les dernières rénovations, les grands-parents, les arrière-grands-parents, les personnes à mobilité réduite et bien d'autres utilisent le système de porte électrique à l'entrée, le monte-personne et les endroits sécuritaires pour eux.

Agenda communautaire

Nous invitons les organismes et les organisations à nous transmettre des informations pour la tenue de leurs activités et de bien tenir compte de la date de tombée inscrite sur la page couverture DE CHAQUE NUMÉRO DE L'INFO DU LAC.

21, 22 et 23 juin

Vente de garage collective sur tout le territoire de la municipalité.

22 juin

Tournoi de golf - 50^e anniversaire de B. Dupont Auto inc.

23 et 24 juin

Fête nationale 2013 à l'Éco-Parc des Etchemins.

2 juillet

Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h 30.

6 juillet

Samedis d'marcher à Lac-Etchemin. L'Association écologique des Etchemins vous invite à marcher soit le sentier de la Haute-Etchemin ou soit celui du lac Caribou. Équipe d'accueil à chaque lieu. Départ à 9 h. C'est gratuit. Prix de participation.

7 juillet

Festival de l'Élégance – Éco-Parc des Etchemins.

10, 11 et 12 juillet

Mini camp Maxi Art pour les 8 à 12 ans au Moulin La Lorraine de 9 h à 16 h.

28 juillet

Pique-nique des créateurs et journée des amis du Moulin au Moulin La Lorraine de 11 h à 16 h.

1^{er} au 4 août

35^e édition du tournoi de balle familial.

6 août

Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h 30.

16 et 17 août

L'Épluchette au Mont-Original.

3 septembre

Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h 30.

7 septembre

Tournoi de golf du 150^e de Lac-Etchemin.

Chaque jeudi / Bingo – Club des aînés – 19 h

Les séances ordinaires du Conseil

CALENDRIER 2013

Séances ordinaires du Conseil municipal
à la salle des délibérations, 2^e étage, à 19 h 30
au 208, 2^e Avenue à Lac-Etchemin

DATE DES SÉANCES ORDINAIRES

15 JANVIER • 5 FÉVRIER • 5 MARS • 2 AVRIL
7 MAI • 4 JUIN • 2 JUILLET • 6 AOÛT • 3 SEPTEMBRE
1^{ER} OCTOBRE • 19 NOVEMBRE • 3 DÉCEMBRE

C'est à vous de prendre la parole

À chaque séance publique du Conseil municipal, une période de questions ou d'opinions est réservée aux citoyens qui veulent prendre la parole. Tous les sujets concernant la vie municipale sont permis sous réserve de l'acceptation par le président de l'assemblée (maire).

Ordre du jour

Les citoyens peuvent prendre connaissance du projet d'ordre du jour de chaque séance, à compter de 13 h, le lundi qui précède la journée de sa tenue.

Nous vous invitons à consulter le contenu détaillé du projet d'ordre du jour sur le site internet de la municipalité.

Votre conseil Municipal

Maire :
Monsieur Harold Gagnon

Conseillers :
Madame France Tanguay
Messieurs Pierre Dallaire
Sylvain Drouin
Serge Plante
Paul Poulin
André Turmel



Heures d'ouverture

LUNDI :	18 h 30	à	20 h 30
MARDI :	13 h	à	16 h
MERCREDI :	13 h	à	16 h
	18 h 30	à	20 h 30
JEUDI :	18 h 30	à	20 h 30
SAMEDI :	9 h	à	12 h

208, 2^e Avenue, rez-de-chaussée • Téléphone : 418 625-5325



Bureau municipal

208, 2^e Avenue (2^e étage) Lac-Etchemin
Tél. : 418 625-4521 Télécopieur : 418 625-3175
Courriel : munetchemin@sogetel.net
Site internet : www.municipalite.lac-etchemin.qc.ca

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h
de 13 h à 16 h 30

Politique concernant l'édition du bulletin municipal

La Municipalité de Lac-Etchemin offre l'opportunité aux organismes sportifs, socio-communautaires, culturels, touristiques et de plein air de la municipalité d'informer la collectivité lacetcheminoise concernant leurs activités, rencontres et réunions.

Pour être admissibles, les textes soumis doivent être courts, précis, d'intérêt public et se limiter à environ 1/4 de page. Étant un service gratuit offert en complémentarité, certaines exigences sont nécessaires afin de nous assurer d'un contenu adéquat, rigoureux et respectueux de cet instrument d'information propre à la municipalité, d'où la présente politique à savoir :

1. La date limite de tombée pour remettre un article est indiquée sur la page couverture de chacune des éditions. Tous les articles reçus postérieurement à cette date seront refusés. Ainsi, il est de la responsabilité de chacun des organismes et/ou responsables d'événements ou d'activités de bien planifier et prévoir leur plan de communication et d'information.
2. Le bulletin municipal est publié à raison de plus ou moins sept (7) éditions annuelles et fait relâche en juillet et août.
3. Aucune publicité de nature commerciale n'est acceptée jusqu'à avis contraire.
4. La municipalité se réserve le droit d'effectuer une révision linguistique ainsi que de supprimer, modifier ou ajuster tout article non conforme à la présente politique.
5. Tous les textes doivent être soumis soit :
 - Par courrier électronique à l'adresse suivante : munetchemin@sogetel.net

L'équipe de la rédaction